

La danse au coeur de la cité, avec les commissaires Dena Davida et Frédérique Doyon, Montréal, Wilder Espace Danse

Véronique Hudon

Numéro 88, automne 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82993ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions esse

ISSN

0831-859X (imprimé)

1929-3577 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, V. (2016). Compte rendu de [La danse au coeur de la cité, avec les commissaires Dena Davida et Frédérique Doyon, Montréal, Wilder Espace Danse]. *esse arts + opinions*, (88), 115–115.

La danse au cœur de la cité, avec les commissaires

Dena Davida et Frédérique Doyon

La danse occupe une place forte dans le champ de l'art contemporain, où le corps est un enjeu incontournable. Étant donné l'effervescence du milieu de la danse montréalais, il ne faut pas s'étonner que la Ville ait décidé de se doter d'un espace exclusivement dédié à cette forme d'expression : le Wilder Espace Danse, dont l'inauguration aura lieu à l'hiver 2017, regroupera sous un même toit Tangente, l'Agora de la danse, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal et l'École de danse contemporaine de Montréal. Dans le domaine des arts de la scène, où la mission des directions artistiques et la répartition des moyens entre les générations sont de grande actualité, cette institution phare offrira des installations et des ressources importantes.

Fait inédit : deux commissaires en danse contemporaine travailleront au Wilder, soit Dena Davida à Tangente et Frédérique Doyon à l'Agora de la danse. Dans le champ des arts vivants, le commissariat est une profession émergente qui participe à un renouvellement des approches. La mise en contexte des œuvres faite par le commissaire transforme l'art en un champ d'expériences qui englobe les modes de production et de réception. Le commissaire embrasse aussi pleinement des prises de position esthétiques sans faire l'impasse sur leurs incidences politiques.

Si la pratique vivante renouvelle les approches en arts visuels par des formats événementiels diversifiés, l'espace des musées et des galeries offre en retour une tradition intellectuelle forte. Dans le domaine des arts visuels, le commissaire est aujourd'hui une figure établie. En arts vivants, sa présence est nouvelle et perçue comme progressiste. Au cœur d'initiatives plus marginales, il est un médiateur qui donne à sentir toute l'actualité des pratiques auprès du public. À une période où la culture est un facteur d'art, le commissaire participe à une reconfiguration du champ. C'est d'une telle mutation des arts de la scène que témoignent les postures de Dena Davida et Frédérique Doyon.

Selon Dena Davida, qui œuvre depuis plus de 30 ans à la direction de Tangente, la fonction de commissaire en arts de la scène est aujourd'hui essentielle pour repenser les modèles institutionnels. Depuis quelques années, elle a choisi de se consacrer à ce rôle au sein de Tangente. Elle a par ailleurs coorganisé avec la commissaire Jane Gabriels, en 2014, un symposium international sur la question du commissariat en arts de la scène¹, et elle travaille actuellement à l'élaboration d'un programme de formation professionnelle en curation des arts vivants². Au cœur de son approche se trouve la notion d'éthique, laquelle touche au *care*, à la qualité de l'attention apportée aux œuvres et aux artistes tout autant qu'aux processus de sélection des œuvres. Dans cette perspective, Dena Davida a mis sur pied un appel de projets ouvert pour Tangente et recourt à des conseillers artistiques pour l'assister dans la sélection des œuvres. Active dans le champ de la recherche universitaire, elle poursuit une réflexion théorique qui nourrit directement son travail de commissaire sans pour autant l'éloigner de la pratique, puisqu'elle est aussi présente dans les ateliers et salles de spectacle. Sa pratique curatoriale s'inscrit naturellement dans son parcours de chercheuse, d'enseignante et de travailleuse culturelle aguerrie.

De son côté, Frédérique Doyon est nouvellement embauchée à titre de commissaire invitée par l'Agora de la danse. Elle compose et invente son approche curatoriale en même temps qu'elle se familiarise avec d'autres fonctions au sein de l'équipe. Sa longue expérience en tant que critique la mène

naturellement à inscrire les différentes pratiques chorégraphiques dans les discours. Selon elle, l'élargissement de la scène et la diversité des esthétiques en danse font qu'il est nécessaire d'avoir un dialogue en prise directe avec le public. C'est pourquoi la médiation culturelle tient un rôle central dans ses interventions.

Aux yeux des deux commissaires, l'Espace Danse est porteur de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. Pour Tangente, l'entrée à l'Espace Danse implique une réduction du temps de diffusion, mais cela ne signifie pas qu'il y aura moins de propositions, car les soirées seront des programmes doubles ou triples. Ce sera l'occasion de créer des zones d'échanges, de ruptures ou de tensions entre les propositions artistiques qui seront regroupées au sein d'un cadre thématique mis en place par Dena Davida. En continuité avec sa vision artistique, elle va présenter une variété d'esthétiques en prenant le soin de ne pas se confiner à un sillon unique. De son côté, Frédérique Doyon souhaite augmenter progressivement la durée de présentation des spectacles et faire des choix artistiques éclairés, tout en prolongeant le temps de résidence accordé aux artistes. Elle croit qu'offrir une plus longue période de présentation du même spectacle va inciter les artistes à réduire le rythme de production. Si Frédérique Doyon croit qu'il faut réévaluer la circulation de l'offre en danse à Montréal, Dena Davida est d'avis qu'il n'y aura jamais trop de création, mais elle déplore l'absence de concertation entre les différents diffuseurs en ce qui concerne la programmation.

De nouvelles dimensions curatoriales naîtront avec l'Espace Danse, notamment l'occupation des lieux publics en périphérie du bâtiment ou encore l'usage d'une façade comme surface de projection vidéo. Si la centralisation de l'offre au sein du Quartier des spectacles peut en inquiéter certains, pour Frédérique Doyon, ce lieu va offrir une grande visibilité à la danse dans l'espace public. Pour sa part, Dena Davida se dit consciente des dangers d'établir ses quartiers dans un bâtiment très officiel au centre-ville, mais elle assure avoir déjà élaboré des stratégies afin que Tangente conserve son rôle de « transgresseur ». Le bâtiment lui-même pourra devenir un « lieu d'occupation » par les artistes, sur de longues périodes. L'Espace Danse promet donc de s'implanter sous le signe de la curation. Espérons que le lieu permettra de penser à nouveaux frais les modèles institutionnels en arts de la scène.

Véronique Hudon

Wilder Espace Danse, Montréal

1 — *Illumination : symposium international sur le commissariat des arts de la scène, une pratique à consolider*, Faculté des arts de l'UQAM, du 10 au 13 avril 2014. Les actes du colloque sont accessibles en ligne sur le site <www.cica-icac.org>.

2 — L'organisme Communauté internationale des commissaires des arts de la scène (CICA-ICAC) vise à mettre en place différentes initiatives en relation avec le développement de la curation en arts vivants : <www.cica-icac.org>.